

BREVET D'AGRICULTURE

LES DÉCHETS VERTS TROUVENT PRENEUR

La plateforme de compostage des déchets verts du Vallem à Charbonnières-Mines a été mise en service. 3 000 tonnes de déchets verts sont traités depuis son ouverture en juin 2004. Elle vient compléter le dispositif en place à Ambert et les 4 plateformes de triage situées à St-Eloy-les-Mines, St-Ours-les-Roches, St-Sauves-d'Arvange et St-Dier. « Avec l'ouverture de cette plateforme de compostage, nous finalisons la filière déchets verts », affirme M^{me} Michèle Carpentier en charge de la gestion du Vallem.



Pascal Violon, Michèle Carpentier et Didier Vigoureux sur la plateforme de Charbonnières-Mines.

« Nos prestataires se chargent en effet de faire un compost en volume et de le véhiculer via filière déchets verts vers notre unité de traitement dans l'ensemble des déchets que l'on a à gérer. Mais il est important de le faire systématiquement : il prouve que nous sommes capable de sélectivité et d'organisation au niveau départemental. »

BIENTÔT UNE CHARTE DE BONNES PRATIQUES DE COMPOSTAGE AGRICOLE

Les Agriculteurs Composteurs de France souhaitent améliorer leur position d'acteurs dans la maîtrise de la qualité de production d'engrais organiques. C'est dans cette optique qu'ils ont travaillé à la mise en place d'une charte qualité.

Celle-ci prévoit des engagements des agriculteurs tant en la matière et la traçabilité du compostage que sur la qualité et la valorisation du produit. Enfin, elle aborde aussi les problèmes d'odor, de risques professionnels mais aussi de communication. Un auto-diagnostic permettra de réajuster celui-ci pour la fin de la filière.

La première version de cette charte sera présentée à Paris lors de l'assemblée générale de Tramo, le 14 avril 2005.

DIVERSIFICATION

Quand les déchets des villes sont un trésor au champ

Michel Boilon s'inquiète de maintenir un taux de matière organique suffisant dans ses sols. Une préoccupation qui l'a amené à monter une unité de compostage de déchets verts sur son exploitation.

« Le compostage de déchets verts en fin de champ, je ne sais pas faire », dit Michel Boilon, sa femme et son frère, à travers une plateforme de compostage sur leur exploitation. Depuis plusieurs années déjà, cet réseau de Lavoisy réfléchit à améliorer la qualité de ses sols. « Chez nous, il y a par endroit plus de 60 % d'argile. C'est très difficile à travailler même et depuis quelques années, on a diminué les profondeurs de labour ce qui fait hurler mon père ! L'idée, c'est de pouvoir ramener de la matière organique pour améliorer la structure du sol. » Avec la signature d'un CTE en 1999, les Boilon ont donc mis en place une unité de compostage pour transformer les fumiers. De là à étendre le projet pour intégrer des déchets verts et augmenter les volumes produits, il y avait tout près ! Les travaux sont donc en train de se terminer pour faire de cette plateforme une installation classée aux normes, permettant le recyclage des déchets verts sous le nom d'Effluent Boilon.

Mais contrairement aux gens qui construisent des plateformes et qui attendent que les déchets verts arrivent et que des clients se présentent pour bien vouloir valoriser le compost, Michel Boilon n'a pas attendu le fin de la construction pour trouver des partenaires. En se groupant dernièrement avec Fiducier, il a répondu à l'appel d'offres que lançait le Vallem pour la gestion des déchets verts de St-Ours-les-Roches et de St-Sauves :



« On trouve parfois de drôles de choses au milieu des branches. La tri et le dépot de paille et le criblage final sont des étapes importantes pour garantir la qualité du compost. »



Le compostage se fait par une technique tabulaire : cela consiste à faire avancer le tas de compost au fur et à mesure des retournements. L'apport de déchets verts bruts se fait par l'arrière.

« Cette association avec ce transporteur nous a permis de ramporter le matériel. Et d'un point de vue économique, ce n'est pas aberrant puisque les coûts redescendent à zéro ; maintenant, ils m'intéressent des déchets verts ! Quant aux déchets, je les ai. Les agriculteurs qui sont en CUMA avec moi sont très intéressés par le compost. Ils se sont engagés à m'en prendre sur un nombre d'hectares déterminé et ont signé des conventions d'usage. Je partagerai ma production en fonction des engagements de chacun. »

Pour être rentable, le phénomène de Michel Boilon doit

composter 6 à 7 000 tonnes de déchets verts. Même s'il cultive 200 ha avec ses frères, il doit impérativement trouver d'autres débouchés que ses propres terres pour assurer la pérennité du projet et assurer le Vallem.

Pour chaque tonne de déchet vert amené sur la plateforme, le Vallem versera 36€ à Fiducier. Quant à la justification des agriculteurs, elle sera fournie de la valeur fertilisante du compost. « Chaque lot est analysé pour connaître une traçabilité totale de la filière, ce qui permettra aux agriculteurs de connaître la valeur du compost et d'ajuster la fertilisation complémentaire. Je me positionne sur la fertilité et aurai la matière organique gratuite. »

Car l'investissement pour un tel chantier n'est pas une partie de plaisir. Les Boilon ont engagé près de 500 000€ pour la mise en place de la plateforme et l'équipement. Quant aux frais de fonctionnement, ils comprennent, entre autres, l'embauche d'une personne à plein temps pour occuper l'unité.

Le montage technique et administratif du projet a été accompagné par « Agriculteurs Composteurs de France » (cf. article page précédente) et Michel a obtenu en 2003 : « Je dirais que ce groupe a contribué à 80 % de la réussite du projet. Et puis c'est égale-

ment une sécurité pour nos clients, car si une machine tombe en panne, je sais qu'il y aura toujours quelqu'un de l'association pour me donner un coup de main. »

« Les techniques culturales simplifiées m'intéressent beaucoup, et la gestion de la matière organique me semble un élément essentiel à la vie des sols. »

Fait de ses partenaires et du soutien technique d'Agriculteurs Composteurs de France, Michel Boilon avance donc dans son projet de façon sereine. Pour lui, l'investissement en compost de déchets verts, c'est aussi une question de respect de son sol et de ses cultures : « Avec plus, maintenant, moi-même le fumier et l'opportunité de l'engrais par dessus, on constate que le fumier n'est plus un petit plus. Moi ce que je vois, c'est exactement le contraire : je veux tirer ce qu'il y a de meilleur de la matière organique que j'apporte. Ce que je voudrais, c'est ne plus mettre d'engrais du tout. »